



LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE, ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

Depuis 1966, le SYNASAV fédère au plan national les entreprises de maintenance et de services en efficacité énergétique.

Organisation professionnelle nationale métier, le SYNASAV couvre l'ensemble des systèmes qui équipent les logements pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation, la climatisation et le traitement de l'eau (adoucisseur).

Avec plus de 16 000 salariés, répartis sur 800 sites, les entreprises représentées par le SYNASAV réalisent chaque année plus de 14 millions d'interventions. Elles assurent la maintenance de 90% des 5 millions de logements sociaux.

Elles conseillent les occupants des logements et veillent à la maintenance, l'entretien et au dépannage de leurs systèmes.

Responsables et pleinement engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique, les professionnels du SYNASAV se revendiquent officiellement comme « Experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation ».

CAHIER D'ACTEUR

Contribution du SYNASAV

CAHIER D'ACTEUR
N°60 Février 2022

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE, ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

Pour les professionnels SYNASAV, l'habitant est au cœur de leurs préoccupations. Experts de la maintenance des systèmes équipant les logements, ils assurent la sécurité et le confort des occupants qui sont en droit de disposer d'un logement sûr, sain et salubre.

Les domaines d'expertise des entreprises représentées par le SYNASAV couvrent le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, la qualité de l'air, le rafraîchissement d'été, le traitement de l'eau. Elles interviennent sur tous les systèmes fonctionnels équipant des locaux d'habitation et qui tout au long de leur vie nécessiteront d'être installés, mis en service, maintenus, dépannés et remplacés.

Les entreprises de maintenance représentées par le SYNASAV assurent chaque année plus de 14 millions d'interventions dans l'habitat neuf comme dans l'ancien, dans l'individuel comme dans le collectif. 14 millions d'interventions, c'est 14 millions d'interactions avec les occupants des logements. Les entreprises de maintenance sont donc confrontées quotidiennement aux problématiques rencontrées par les habitants à la recherche d'un moyen de chauffage, de ventilation, de climatisation ou de traitement de l'eau, et donc à la recherche des informations les plus pertinentes pour les aider à confirmer ou infirmer leur choix.

Pour l'entreprise de maintenance, la récurrence de ces interventions auprès de l'occupant d'un logement au sein même de son domicile lui confère un crédit confiance de premier ordre et le place donc comme son conseiller privilégié en matière de services et d'investissements énergétiques.

Les multiples évolutions réglementaires et la succession des systèmes d'aides aux économies d'énergies ont créé de véritables nébuleuses de plus en plus opaques autour de particuliers. Ils sont aujourd'hui désorientés, noyés sous une multitude d'informations plus contradictoires les unes que les autres et qui sous couvert d'économies d'énergies ne visent qu'à leur vendre du rêve.

BATIMENT : LA MAINTENANCE AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE DÉCARBONATION



PORTER UN MESSAGE DE VERITE ET DE REALITE ECONOMIQUE

C'est dans ce contexte que les professionnels de la maintenance du SYNASAV se veulent porteur d'un message de vérité et de réalité économique voir écologique à destination d'un habitant qui sera, quoiqu'on en dise le décideur final.

Que ce soit un propriétaire bailleur ou un propriétaire occupant, son choix technologique impactera pour des années, voir des dizaines d'années notre environnement.

De par l'empreinte carbone des équipements et accessoires qu'il aura choisi. De par la source énergétique qui s'imposera à lui et qui est liée au type de technologie retenu. De par la consommation énergétique nécessaire au fonctionnement de

l'appareil et de la libération éventuelle de carbone et du coût carbone lié à la maintenance (déplacements du techniciens). À posteriori, on pourrait établir le bilan carbone de son choix technologique.

Mais ce choix eut-il été le même si ce propriétaire avait disposé en amont de sa décision d'une simulation économique consolidée des données relatives au coût carbone de son choix sur la durée de vie de son équipement ? Probablement pas.

Certes tout le monde ne dispose pas des moyens nécessaires pour adopter un comportement vertueux et prendre des décisions qui soient en accord avec ses convictions. C'est là où la puissance publique devrait prendre tout son sens en permettant à chacun d'être un acteur à part entière de la lutte contre le réchauffement climatique en l'accompagnant dans ses choix et en le soutenant financièrement par des aides à l'investissement et à la maintenance.

Il est évident que pour contribuer à l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique, la feuille de route de la stratégie française sur l'énergie et le climat se doit d'intégrer la dimension « maintenance » à chaque fois qu'il sera question d'un système équipant un logement, tant les bénéfices potentiels en carbone non libéré sont importants.

LES PROPOSITIONS DES PROFESSIONNELS DE LA MAINTENANCE :

PROPOSITION 1

Sensibiliser les habitants à l'importance de la prise en compte du poids carbone de leurs décisions et de leur comportement d'usage. Faire de chaque habitant un acteur de la décarbonation.

PROPOSITION 2

Former les techniciens à la culture de la décarbonation. Devenir ambassadeur de la décarbonation. Intégrer la culture bas carbone dans le conseil.

STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT

PROPOSITION 3

Utiliser des équipements et des matériels identifiés comme ayant une faible empreinte carbone. Développer un référencement spécifique avec les partenaires industriels et les fournisseurs.

PROPOSITION 4

Développer une offre spécifique contractuelle basée sur des pièces recyclées, des pièces reconditionnées, des approvisionnement en circuits courts. Supervision à distance de systèmes connectés. Interventions à distance, interventions prédictives.

Proposer une forme de « Contrat de maintenance vert » à très faible impact carbone.

PROPOSITION 5

Développer avec un cabinet d'étude un outil de simulation « Bilan carbone d'une installation » dans l'esprit de ce qui existe déjà en matière d'économie d'énergie.

L'habitant serait en mesure de connaître le poids carbone de son installation sur la durée de vie de l'appareil et de disposer d'éléments de comparaison en cas de volonté de remplacement du système en place.

PROPOSITION 6

Développer un référencement « Entreprises de maintenance bas-carbone » permettant aux particuliers d'identifier aisément les entreprises de maintenance ayant mis en place une politique interne bas carbone :

Stratégie bas carbone des déplacements (types de véhicules, types de carburant, formation à la conduite économe) ; approvisionnements en circuits courts raisonnés bas carbone ; échanges dématérialisés, politique interne bas carbone vis-à-vis des déplacements des salariés domicile/travail, politique de recyclage des pièces, reconditionnement etc.

Supervision d'appareils connectés. Diagnostics et interventions à distance.

PROPOSITION 7

Identifier par un marquage spécifique les appareils connectables pour inciter les utilisateurs à solliciter le suivi et les interventions à distance.

PROPOSITION 8

Étiqueter les chaudières compatibles gaz vert pour promouvoir cette énergie.

Un QR Code permettrait aux utilisateurs d'accéder facilement à toutes les informations relatives à cette énergie vertueuse en circuit court.

PROPOSITION 9

Compléter les cursus de formation à vocation maintenance dans l'individuel du type BAC PRO MEE (Maintenance et Efficacité Énergétique) par un module « Culture bas carbone ».

Intégrer dans la qualification professionnelle QUALISAV Maintenance (chaudières / PAC – Pompe à chaleur / Ventilation) un module « Culture bas carbone »

PROPOSITION 10

Conditionner toutes les aides à l'investissement à la production d'une attestation de mise en service par un professionnel de la maintenance qualifié.

PROPOSITION 11

Inciter à la maintenance annuelle des systèmes par la production d'une attestation d'entretien annuel ouvrant droit à une déduction d'impôt.

PROPOSITION 12

Sous condition de revenus, dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, offrir aux bénéficiaires d'équipements à 1 €, un « chèque annuel maintenance » lui permettant de faire maintenir son appareil dans le temps par un professionnel de la maintenance qualifié (à l'image des chèques énergie).

PROPOSITION 13

Créer un Certificat Economie Energie (CEE) Désembouage pour inciter le consommateur à réaliser cette prestation afin de maintenir les performances ainsi que la durabilité de ses équipements (Aujourd'hui 30% des pannes sont liées à une mauvaise qualité d'eau du circuit)

PROPOSITION 14

Développer un centre de ressources indépendant centralisant l'ensemble des aides à l'investissement disponibles, les solutions techniques, leurs avantages, leurs défauts, leur empreinte carbone avant mise en service, leur bilan carbone en

fonctionnement, leur bilan carbone global à la fin de vie de l'appareil, le potentiel de recyclage des pièces, le coût carbone du traitement des déchets.

PROPOSITION 15

Contribuer au développement de la filière biomasse en fédérant les acteurs, en formant les intervenants, en promouvant les solutions techniques et en qualifiant les professionnels de la maintenance avec une qualification adaptée : QUALISAV maintenance des systèmes biomasse.

PROPOSITION 16

Soutenir tous les projets de la production à la distribution d'énergies qui permettront de maintenir la boucle à eau chaude dans les logements avec le recours à des énergies vertes (gaz vert, hydrogène, mix-énergétique).

PROPOSITION 17

Intégrer la culture de la maintenance des systèmes équipant les logements dans toutes les réglementations existantes et à venir.

CONTRIBUTION AUX THEMES EN DEBAT

Thèmes concernés par les propositions SYNASAV :

- Thème 1 : Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
- Thème 2 : Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?
- Thème 4 : Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?
- Thème 5 : Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?
- Thème 6 : Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?
- Thème 7 : Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?

- Thème 8 : Comment baisser les émissions du transport ?
- Thème 9 : Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?
- Thème 11 : Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?
- Thème 12 : Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?

SYNTHESE

Dans le secteur du bâtiment, la maintenance doit être au cœur de la politique de décarbonation.

Le propriétaire bailleur ou occupant sera toujours le décisionnaire final quant au choix des solutions techniques qu'il souhaite installer ou renouveler. Ne pas intégrer la maintenance d'un équipement sur sa durée de fonctionnement est un non sens économique et écologique (dérive des consommations, amoindrissement de la longévité des équipements). Ce non sens devient une aberration quand on développe des aides à l'investissement qui ne prévoient pas d'intégrer la maintenance des systèmes aidés.

Il faut toujours conserver à l'esprit que ce décideur final n'est pas toujours libre de ses choix de citoyen. Il subit les fluctuations du prix des énergies avec une visibilité extrêmement réduite, surtout qu'il subit les fluctuations climatiques avec des événements à fort impact sur ses conditions de vie.

Pour pouvoir décider en conscience il doit pouvoir disposer d'informations pertinentes, fiables et précises permettant de se projeter dans le temps. Mais quelle que soit la solution qu'il retiendra, il privilégiera toujours la plus intéressante pour lui économiquement parlant. Situation qui se renforce en fonction de sa vulnérabilité financière.

La politique d'accompagnement de ces précaires énergétiques par les pouvoirs publics est nécessaire pour ne pas les stigmatiser mais surtout pour leur permettre de contribuer à leur niveau à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les professionnels de la maintenance côtoient et conseillent au quotidien tous les habitants. Ils sont le maillon essentiel à une mise en œuvre réussie d'une politique et d'une culture bas-carbone efficace.